



FORMATION



FDVA 2 : Remplir son dossier de subvention

Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative permet de financer l'activité d'une association ou la mise en œuvre de nouveaux projets ou activités, dans le cadre du développement de nouveaux services à la population dans l'Ain.

Un nouvel appel à projet sera lancé en décembre 2021 dans l'Ain. Toutes les associations sont éligibles à ces aides pouvant aller de 1 000 à 8 000 €.

Contenu :

Présentation du nouvel appel à projet

tout sur le dossier de subvention : le remplir, les documents à fournir, les dates de dépôt

Venez avec votre ordinateur portable et les pièces administratives de votre association.

Durée : 2h

Intervenant : Marie SARRON BELIN, Chargée de point d'appui à la vie associative

Tarif : Gratuit

Date : jeudi 20 janvier 2022 à 18h00

Lieu : Maison des Entreprises et des Savoirs - 48 rue Gustave Noblemaire - Ambérieu-en-Bugey



Retrouvez toutes nos formations sur www.aglca.asso.fr

Infos / Inscriptions

Naïla Barboucha
04 74 23 29 43

formation@aglca.asso.fr



La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient ce programme à hauteur de 11000€